

Comment évolue la part des revenus captée par les riches ?

22 novembre 2019



Les 10 % les plus riches reçoivent près d'un tiers du total des revenus en France [1] avant impôts et prestations sociales (données 2014). C'est beaucoup moins qu'au début du XX^e siècle, quand ils en recevaient la moitié. Leur part s'est érodée lors des deux grandes guerres mondiales et sous l'effet de la crise des années 1930. Elle est remontée au cours des vingt premières années des Trente Glorieuses : la très forte croissance des revenus de cette période a d'abord profité aux plus aisés.

Du milieu des années 1960 au début des années 1980, la part des revenus perçue par les 10 % les plus riches a régulièrement diminué, pour passer de 38 % à 29 % du revenu national, au bénéfice des classes moyennes et populaires. La part des 50 % les plus pauvres a augmenté pendant ce temps de 18 % à 24 %. Le faible niveau du chômage et la forte implantation syndicale ont conduit à cette époque à de fortes hausses de salaires : en mai 1968, les accords de Grenelle ont eu pour conséquence une hausse de 35 % du salaire minimum.

Le début des années 1980 a marqué un tournant, avec le retour d'une phase de forte progression de la part du revenu national dévolue aux plus riches, un glissement de quatre points du revenu global en leur faveur de 1980 à 1989, de 29 % à 33 %. Cette part s'est maintenue à ce niveau pendant quinze ans. La période 1980-2008 a été encore plus favorable au 1 % du sommet de la pyramide : leurs revenus avant impôts représentaient 7,3 % du revenu national en 1983. Ils ont atteint 11,6 % (+ 4,4 points) à la veille de la crise de 2008.

La montée du chômage n'a pas empêché les plus riches de voir leur part du gâteau s'accroître pendant trente ans, grâce au boom des revenus du patrimoine. L'économie s'est financiarisée, entraînant une course aux rendements, et le manque d'emplois a fait basculer le rapport de force du côté des actionnaires. En 2008, cependant, la crise a affecté les revenus financiers des plus riches. Depuis, leur part dans le revenu global évolue en dents de scie, sous l'effet notamment de l'instabilité des marchés financiers et des politiques fiscales. Les dernières années connues (2013 et 2014) marquent un retour de la part du 1 % le plus riche à 10,8 % du revenu global, niveau équivalent à celui de 2009 ou du début des années 1960.

Revenus avant impôts et prestations sociales. Le revenu des couples mariés est divisé par deux, sans tenir compte du nombre d'enfants. Lecture : en 2014, les 10 % les plus riches perçoivent 32,6 % de l'ensemble des revenus avant impôt. Le 1 % le plus riche en perçoit 10,8 %.

Source : World income database. Garbinti, Goupille et Piketty - Données fiscales - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Revenus avant impôts et prestations sociales. Le revenu des couples mariés est divisé par deux, sans tenir compte du nombre d'enfants. Lecture : en 2014, les 10 % les plus riches perçoivent 32,6 % de l'ensemble des revenus avant impôt. Le 1 % le plus riche en perçoit 10,8 %.

Source : World income database. Garbinti, Goupille et Piketty - Données fiscales - © Observatoire des inégalités



GRAPHIQUE

Photo / CC-BY-SA Abxbay

[1] Ces données calculées par Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty sont différentes de celles de l'Insee. Les revenus des couples mariés sont divisés par deux, sans tenir compte du nombre d'enfants.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/evolution-part-top-1-revenus>